

laissée aux unions locales, étant toutefois exprimé que la Fédération Américaine du Travail favorise le principe d'une journée plus courte, la semaine de 44 heures, avec la liberté de la demi-journée du samedi et même une semaine plus courte, lorsque par ce moyen on pourra donner du travail à un plus grand nombre d'ouvriers; approuvant la main-mise par le gouvernement sur les chemins de fer des Etats-Unis; reconnaissant la République Irlandaise et demandant que les forces militaires d'occupation soient retirées de l'Irlande; refusant de soutenir le gouvernement des Soviets en Russie, aussi longtemps qu'il restera basé sur une autorité autre que celle d'une assemblée nationale, constituée par les représentants élus du peuple russe, aussi longtemps qu'il continuera à susciter des révolutions chez les nations civilisées, aussi longtemps qu'il pratiquera la conscription du travail et qu'il entravera l'organisation et le fonctionnement des syndicats ouvriers, la liberté de la presse et la liberté de réunion; l'emploi par la Fédération d'experts scientifiques en matière d'industrie et de production; un octroi de fonds généreux par le Congrès des Etats-Unis pour défrayer les recherches techniques dans toutes les branches de la science intéressant le bien-être du peuple; l'établissement d'un service fédéral de bureaux de placement; pressant les organisations internationales d'amener leurs sections locales à s'affilier avec les Conseils des Métiers et du Travail et les fédérations d'États; approuvant le minimum de deux membres et le maximum de dix membres dans la représentation au Conseil des Métiers; l'établissement d'un statut bien défini pour les employés du gouvernement; l'établissement d'un office permanent au Ministère du Travail; plusieurs réformes éducatives, parmi lesquelles la création d'une Université Nationale du Travail et la protection des syndicats d'instituteurs, parfois brimés, à cause de leur association avec les syndicats ouvriers; l'opposition par la Fédération à toute relation internationale de nature à compromettre les droits de la classe ouvrière à maintenir ses traditions nationales; l'approbation de l'attitude du président Gompers en refusant de participer à la Conférence internationale du Travail qui eut lieu à Washington en 1919; l'approbation de l'action du Conseil Exécutif en ce qu'il s'est déclaré partisan du traité de paix et du Pacte de la Ligue des Nations; l'opposition au système des indemnités de vie chère diverses, favorisant plutôt l'augmentation des salaires.

Conférence commerciale à Ottawa entre le gouvernement du Canada et les Antilles.—Les différents gouvernements des Antilles ont envoyé des délégués à Ottawa, qui ont conféré avec le gouvernement canadien depuis le 31 mai jusqu'au 19 juin 1920. Toutes les Antilles anglaises étaient représentées; le gouvernement britannique était représenté par le lieutenant-colonel Amery, sous-secrétaire pour les Colonies; les représentants du Canada étaient le très hon. Geo. E. Foster, Ministre du Commerce, l'hon. C. C. Ballantyne, Ministre de la Marine, et l'hon. Martin Burrell, Ministre des Douanes. Sir Geo. E. Foster présidait.

L'objet de la conférence était d'étudier les moyens d'améliorer les relations commerciales entre le Canada et les Antilles. Les parties